

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 5 octobre 2020

Date de l'annonce publique : 24/09/2020

Date de la convocation des conseillers : 24/09/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; MAJERUS, rédacteur remplaçant le secrétaire communal.
Procuration	Néant.
Absences	Néant.
Référence	CC.2020-10-5 - 4.1
Point de l'ordre du jour	4.1
Objet	Convention relative à la plantation et à l'entretien d'arbres fruitiers à hautes tiges.

Le conseil communal,

Vu la convention avec M. Seywert Egon et Mme Bache Vivianne relative à la plantation et à l'entretien de 17 arbres fruitiers à haute tige avec aménagement de protections sur les parcelles cadastrales 115/2102 et 107/1847 aux lieuxdits « an de Peschen » et « in den Pescherchen » de la section C de Livange ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de neuf (9) ans et prendra fin le 31/12/2028 ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec M. Seywert Egon et Mme Bache Vivianne relative à la plantation et à l'entretien de 17 arbres fruitiers à haute tige aux lieuxdits « an de Peschen » et « in den Pescherchen » à Livange.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 20 octobre 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

